



Y a t'il prescription après 10 ans?

Par **ouachani**, le **04/11/2009** à **10:41**

Bonjour,

Objet: Mariage gris

Je me suis marié avec une marocaine au Maroc en 1990. Cette dernière, un an et un enfant plus tard m'a dit: " maintenant que j'ai une carte de séjour de 10 ans, divorce moi pour que je puisse ramener mon bien aimé qui se trouve au Maroc."

J'ai immédiatement quitté cette femme avide en direction du Maroc avec mon fils.

Après de multiples rebondissements, j'ai été condamné par la justice française à un an de prison ferme pour non remise de mon enfant plus de 6 ans plus tard.

N'étant pas en France, je n'ai pas fait cette peine.

Mon enfant a maintenant 17 ans et passe son Bac général cette année, pourtant mon ex-épouse cherche encore à me nuire!!

Que peut-elle obtenir?

Y a t 'il prescription?

Edilivre La valse des pantins Sur Internet. UN LIVRE A LIRE ABSOLUMENT En 1990, Houcine épouse Mardia au Maroc. Quelques temps plus tard, celle-ci le rejoint en France, dans son appartement de Garges-lès-Gonesse. C'est alors le début de la lune de fiel... Avant que d'être une charge contre les dysfonctionnements des Justices française et marocaine, avant que de dénoncer les manipulations d'une femme intéressée, La Valse des pantins est un drame familial authentique. Celui vécu par un père et son fils dont l'existence commune est remise en cause par la folie des uns et des autres. Longtemps harcelé, emprisonné même, Houcine Ouachani se pare ici d'une robe de procureur et dresse un réquisitoire accablant contre l'imbroglio international dans lequel son ex-compagne l'a fait plonger. C'est donc le témoignage d'un homme injustement et doublement condamné. C'est surtout le cri d'un père aux droits bafoués. Un plaidoyer sans concession dont on ressort atterré et bouleversé.

Cordialement